

Le Saumonois

lesaumonois@yahoo.ca

ISSN 1712-6304

Lac-au-Saumon

Le mercredi 3 février 2010

1,15\$ courrier, 50¢ courriel et kiosque

Volume 7, numéro 4

lamatapedia.com/saumonois

La Fête des Guitares. AGB du 27 janvier 2010

PAR JEAN GUY PELLETIER

Le mercredi 27 janvier, 20h00, se tenait à la salle du conseil municipal, rue Bouillon, l'assemblée générale biennale (qui a lieu tous les deux ans) de l'organisme La Fête des Guitares. 16 personnes ont assisté à cette rencontre.

La présidence de l'assemblée fut assurée par Francis St-Laurent, la prise des choses dites et autres notes par Patricia Dompierre. Le Comité de la Fête des Guitares est aujourd'hui composé des personnes suivantes : Messieurs Gino Boucher, Francis St-Laurent, Dave Pelletier, Michel Boulianne, Gérald Ruel et Mesdames Patricia Dompierre, Josée Roussel, Nathalie Dufour et Sylvie Lapiere.

Lecture fut faite des principales activités de l'organisme d'avril 2008 à aujourd'hui. Trois événements majeurs sont à son crédit pour la période : la deuxième édition de la Fête des Guitares tenue les 8, 9 et 10 août 2008 ; le tournage de l'émission La Petite Séduction à Lac-au-Saumon avec Annie Villeneuve, Dany Turcotte, une équipe de 15 techniciens et plus de 100 bénévoles locaux les 14, 15, 16, et 17 mai 2009. L'émission diffusée sur la première chaîne de Radio Canada le 10 juin 2009 a été vue par plus de 900 000 auditeurs ; enfin la troisième édition de la Fête des Guitares les 14, 15 et 16 août 2009.

Les états financiers de la deuxième ainsi que de la troisième édition de la Fête des Guitares affichent des revenus de 56 653.59\$ en 2008 et de 79 942.07\$ en 2009 et des dépenses concomitantes et de 44

252.93\$ de 79 050.52\$. Le total du passif et de l'avoir de l'organisme au 30 novembre 2009 (fin de l'année financière) est de 31 743.19\$.

L'état de revenus et dépenses pour l'événement La Petite Séduction montre des revenus de 31 953.69\$ et des dépenses de 23 369.18\$. Un poste budgétaire avait été inclus au projet, qui convenait d'utiliser les surplus dégagés, si effectivement surplus il devait y avoir, à l'aménagement futur de la grotte du curé Bouillon, près de l'Oratoire Saint-Joseph, devenant ainsi une manifestation tangible du passage de l'émission La Petite Séduction au même titre que L'Ange de la Fontaine au Parc du Centenaire.

La Municipalité de Lac-au-Saumon a supporté activement les actes du Comité en étant l'un des commanditaires majeurs. La part en argent versé aura été de 5 000\$/ événements plus un accès aux équipements municipaux et main-d'œuvre pour des montants équivalents (ces derniers montants n'apparaissent pas aux états financiers).

La présidence du Comité est maintenant vacante suite à la démission de M. Gino Boucher qui se consacrera désormais à la coordination. Une bonne main d'applaudisse-

ments a souligné l'estime que les gens du Comité ainsi que les personnes présentes lui porte. La présidence sera comblée prochainement par et parmi les membres du Comité.

Le Comité envisage le futur de La Fête des Guitares avec beaucoup d'enthousiasme. Faire passer le tourniquet de fréquentation au site du Parc du Centenaire de 12 000 qu'il fut en 2009 à 15 000 cette année. Faire de La Fête des Guitares quelque chose de semblable au Festival des Chansons de Petite Vallée, mais pour la guitare. Rendre dès cette année l'organisme éligible à des subventions. La Fête des Guitares a déjà 12 000 ami(E)s sur Facebook.

L'assemblée fut levée vers 21h30.



Danielle Doyer
Députée de Matapédia

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
26, boul. Saint-Benoît Ouest
Bureau 101
Amqui (Québec) G5J 2E2
Téléphone: (418) 629-1977
Télécopieur: (418) 775-6267
Courriel: ddoyer@assnat.qc.ca

ÉCOLE PARAMÉ



Les reconnaissez-vous?

MARCHE RICHELIEU
Alimentation Causap inc.
Carol Veilleux
Frédéric Veilleux
Propriétaires
77, St-Jacques Sud, Causapsal G0J 1J0
Tél: 418.756-3861 Téléc.: 418.756-6114
www.alimentationcausap.com **Circulaire en ligne**

LES SUPERMARCHÉS **GP**
Marian Boulianne
Directeur
Supermarché GP Amqui
Tél.: (418) 629-3560
Fax.: (418) 629-1664
gpanqui@groupegp.com
www.groupegp.com
Membre du groupe GP

L'information fait l'opinion

Publié à chaque semaine

Abonnez-vous

Municipalité: adoption du budget 2010

PAR JEAN GUY PELLETIER

À la séance extraordinaire du 28 janvier, le conseil municipal de Lac-au-Saumon a adopté le budget 2010, le programme triennal d'immobilisation 2010-2011-2012, le règlement 110-2010 concernant l'imposition de la taxe foncière, des taxes spéciales et des tarifs pour les services d'aqueduc, d'égout et des matières résiduelles. Le total des revenus et des dépenses s'égalise à 1 556 000\$ en hausse de 86 000\$ par rapport à l'exercice précédent (1 470 000\$). Il n'y a pas d'affectation au surplus accumulé (le bas de laine des contribuables) qui, à la fin de l'exercice, se chiffre à 76 523\$. Idem pour le fonds de roulement qui est complètement engagé à 250 000\$.

Le programme des dépenses en immobilisations pour l'année 2010 se chiffre à 830 500\$ et est réparti ainsi :

Titre	Dépenses	Financement
Projet de construction de la bibliothèque	450 000\$	Subvention 337 900\$ confirmée
Rénovation de la patinoire	85 000\$	Subvention 26 220\$ confirmée
Sous-total	535 000\$	Financé par règlement d'emprunt
Réfection de la rue du Cénacle – fin des travaux	250 000\$	Tx d'accise sur l'essence
Camion de service + remorque	30 000\$	Fonds de roulement -
Luminaire, Const. Rue Bouleaux, ameublement	11 500\$	Transfert des activités financières 15 500
Total	830 500\$	

Ce montant provient du remboursement au fonds de roulement prévu pour 2010 – 38 000\$. La taxe foncière générale et taxes spéciales passent de 1.46\$ du 100\$ d'évaluation en 2009 à 1.61\$ du 100\$ d'évaluation en 2010.

Note : les détails du budget sont contenus dans le cahier budgétaire reçu par la poste ce lundi.

Bourses d'encouragement aux études supérieures Desjardins Caisse Vallée de la Matapédia

La Caisse populaire Desjardins Vallée de la Matapédia offre aux étudiant(e)s de niveau professionnel, collégial et universitaire, la possibilité de se mériter l'une des 40 bourses de 250.00\$, offertes pour l'année 2009-2010.

Les bourses seront attribuées par tirage au sort parmi toutes les inscriptions reçues avant la date limite du 26 février

Les conditions d'admissibilité et les formulaires d'inscription sont disponibles au Centre de services Desjardins de Lac-au-Saumon sur la rue Rioux. (JGP)

De la visite rare

Une volée de merles d'Amérique (rouges-gorges) était parmi nous les 26 et 27 janvier. Égarés ou simplement confondus par le climat exceptionnellement doux des dernières semaines? Toujours est-il que certains individus arboraient un plumage blanc sous le ventre. (JGP)


LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS (1982) INC.

Spécialité : Travaux de génie civil

341, rue des Forges
Amqui (Québec) G5J 3B3

Tél. bureau : (418) 629-2081
Télécopieur : (418) 629-3417

Sans frais : 1 888 839-2481



LIBRES-SERVICES
IMMOBILIERS inc.

Karine Masson
Agent immobilier affilié

(418) 778-3474
karinemasson@globetrotter.net
www.karinemasson.com


Membre du **RCiIQ**
www.rciiq.com



Jean-Yves Roy
Député de
Haute-Gaspésie – La Mitis –
Matane – Matapédia

Amqui : (418) 629-2295
800 463-2295
Matane : (418) 562-0343
866 562-0343

Édifice de la Justice
Suite 202, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
(613) 995-1013
Courriel: royje@parl.gc.ca



Le "financement maison"



Une dame de Lac-au-Saumon m'a récemment posé la question suivante: « Devrais-je accepter de financer un acheteur ? »

Il s'agit là d'une décision à prendre uniquement après avoir bien pesé le pour et le contre.

La saison des acheteurs est sur le point de commencer, car au printemps, les locataires doivent donner un avis à leurs propriétaires concernant le renouvellement ou non de leur bail. C'est donc en cette saison qu'ils commenceront à visiter des maisons afin de se faire une idée de leur capacité d'achat, de ce qu'il y a sur le marché, etc. Plusieurs acheteurs se dirigeront vers un agent immobilier pour leur confier la tâche de leur dénicher "leur rêve", mais certains autres préféreront essayer de trouver eux-mêmes une maison à vendre directement par le propriétaire. La majorité des gens qui se donnent la peine de faire des recherches, de placer des appels et de visiter des maisons, sont sérieuses dans leur démarche et ne seront donc pas le sujet de ma chronique.

Aujourd'hui, j'aimerais vous expliquer les risques qu'un propriétaire encourt s'il accepte de financer un acheteur, même si ce n'est que pour un petit pourcentage du prix d'achat.

Un financement avec garantie par hypothèque n'est pas une simple affaire ! En fait, je vous l'ai déjà dit : quand ça va bien, ça va bien, c'est quand ça commence à aller mal que ça va vraiment mal !

Deux cas peuvent se présenter à un vendeur :

L'acheteur souhaite être financé majoritairement par le vendeur, il n'ira pas vers une banque ou une caisse.

Dans l'éventualité où il ne ferait pas ses remboursements mensuels, voici les démarches que vous devrez faire : lui envoyer un avis écrit par courrier recommandé, lui envoyer un avis de 60 jours (préavis d'exercice) ce qui veut dire que vous l'avertissez que vous demandez le remboursement complet des arrérages d'ici 60 jours, sinon vous commence-

rez des démarches pour reprendre la maison. S'il vous paye, ça va ! S'il ne peut pas vous régler... les problèmes commencent ! Vous devrez le faire expulser par jugement, avec tout ce que cela implique (les frais exorbitants, la court, le juge, etc.). Et ce qu'il faut savoir, c'est que dans plus de 90% des cas, lorsque vous réussissez à récupérer la maison, vous devrez y injecter beaucoup d'argent en rénovation, car une personne ainsi expulsée est rarement encline à entretenir la maison ! Alors bonjour les dégâts ! J'ai connu des vendeurs ayant amèrement regretté leur élan d'entraide du départ !

Vous financez en "hypothèque de deuxième rang".

Cela signifie que l'acheteur obtient une hypothèque à son institution, mais que le montant de cette hypothèque ne couvre pas la totalité du prix d'achat, cela arrive lorsque l'acheteur n'a pas de comptant ou pas suffisamment. Alors vous acceptez de financer la différence ! Un mot me vient en tête concernant ce type d'entente : ATTENTION ! Car si les choses tournent mal, vous ne pourrez pas faire valoir votre droit de garantie (récupérer la maison par exemple) à moins d'acheter la première hypothèque, donc celle de la banque ou de la caisse... En effet, puisqu'ils sont les "premiers", vous ne pourrez tenter aucune action sans d'abord les régler entièrement... ou attendre qu'ils soient entièrement



Suzanne Roussel
Conseillère
Finances personnelles

☎ 418 629-4416 #6020
☎ 418 629-5927
✉ suzanne.roussel@bnc.ca

Banque Nationale du Canada
30, boulevard Saint-Benoît Est, bureau 72 Amqui (Québec) G5J 2B7
Représentante en épargne collective pour Placements Banque Nationale inc.

payés... ce qui peut prendre 25 ans ! Si on me demandait mon avis concernant ces deux types d'ententes, je dirais que la première vous donne plus de liberté d'action en cas de problème, mais elle engendre aussi un bien plus grand risque financier, étant donné que la somme est plus importante !

Donc, en général, je conseille d'opter pour le refus complet de financement maison... ça reste encore la solution la plus simple et la moins risquée ! Mais bien entendu, il y a des exceptions qui s'expliquent comme quand, par exemple : l'acheteur est un membre de la famille ou quelqu'un que vous connaissez très bien !

Pour plus de renseignements à ce sujet, vous pouvez communiquer avec moi, il me fera plaisir de vous donner toute la documentation nécessaire afin de vous permettre de prendre la meilleure décision pour vous-même !

Karine Masson
Agent Immobilier Affilié
Libres-Services Immobiliers
418-778-3474

BON D'ABONNEMENT

ÉDITION ABONNÉ
30 numéros

Le Saumonois

C.P. 155
Lac-au-Saumon (Québec)
G0J 1M0

PAR LA POSTE **34,50\$**
PAR COURRIEL **15,00\$**

Nom et adresse de l'abonné:

Courriel : _____

Retournez ce bon d'abonnement avec votre paiement, chèque ou mandat poste, à l'adresse ci-dessus

Que faut-il donner à Haïti ?

Nestor Turcotte
Matane



J'ai séjourné trois fois en Haïti. Hier, je suis allé parler aux jeunes de la polyvalente Armand Saint-Onge (Amqui) du désastre naturel qui vient de frapper ce petit pays des Antilles. Ces centaines de jeunes hommes et jeunes filles, silencieux, m'ont énormément touché par leur accueil et leur attention soutenue.

À la porte, j'ai croisé un jeune garçon de 14 ou 15 ans qui, tout simplement, m'a affirmé avoir donné 20 \$ pour aider les sinistrés de Port-au-Prince et du sud d'Haïti. La question suivante m'est spontanément venue à l'esprit: logiquement, que faut-il donner, à titre personnel, pour ces gens qui ont tout perdu?

Si un jeune a réussi, à partir de ce qu'il a ressenti dans son coeur, à donner toutes ses économies de fin de semaine pour aider les sans-abri du terrible tremblement de terre qui vient de se produire, quelle attitude devraient avoir les adultes qui sont bien rémunérés, comme les retraités du Québec avec des rentes et des pensions qui arrivent mensuellement et qui leur permettent de vivre plus que décemment?

À tous les pensionnés de l'État, à tous les directeurs des services publics et les employés de l'État (écoles, hôpitaux, CLSC, cégeps, universités) je suggère, devant l'ampleur de l'épreuve actuelle, un don variant entre 300 et 500 \$. Si chacun recevait ce message positivement, les employés des services publics et parapublics du Québec démontreraient à toute la population qu'ils ne sont pas seulement des revendicateurs de salaires, mais des personnes ouvertes à la misère de ceux qui en ont bien moins que ce qu'ils reçoivent de l'État pour services rendus.

Un jeune de 14 ans donne 20 \$. Que peut donner un couple, à la retraite, pensionné de l'État et qui touche 80 000 \$ de pension de l'État québécois? Je suggère un chiffre. Il peut le dépasser, si chacun se frappe davantage sur le coeur.

Il y a 223 ans, Charles Robin marchait sur le Lac-au-Saumon

En 1787, la compagnie Charles Robin & Co. (CRC), a son siège social à Paspébiac. Les affaires de pêche que brassait Charles Robin l'obligeaient à rencontrer le gouverneur général du Canada, Lord Dorchester, qui résidait à Québec. Comme il était très occupé pendant la saison de navigation et de pêche, il dut se résigner à aller le rencontrer pendant l'hiver, à pied!

Charles Robin tenait son journal; il a ainsi été possible à monsieur Arthur Legros qui fut gérant général de la Cie Robin, de nous décrire ce voyage dans la *Revue d'histoire de la Gaspésie*, et dont voici l'extrait concernant Lac-au-Saumon.

«... Le vendredi 19 janvier, on dut faire halte pour la nuit à la fourche d'une rivière aussi grosse que la Matapédia. Il était seulement 2 1/2 heures mais, il faisait trop froid pour continuer. Le samedi à 10 1/2 heures, on arrivait au premier lac : le petit lac Matapédia qui a une lieue de longueur et un mille de largeur. Le lundi 22 janvier, le groupe atteint le partage des eaux entre le lac

Matapédia et le fleuve Saint-Laurent... »

(M.T.)

Pensée du saumon pensif

Le Saumonois qui se bat peut perdre, mais le Saumonois qui reste assis, a déjà perdu!

Chère Jessie

C'est toute une population qui est venue offrir un support sincère à la famille de Jessie Allard lors de ses funérailles tenues dans une église bondée, ce samedi, 30 février 2010.

Des Saumonois, des élus d'ici et de toute La Matapédia, des amis et de la famille ont tenu à rendre un dernier hommage à la jeune femme décédée tragiquement le 25 janvier lors d'un accident de la route; elle avait 21 ans.

Comme l'a très bien résumé Janine Leblanc lors de l'hommage rendu: « L'annonce de ton décès nous a laissée sans voix ». (M.T.)

CONSTRUCTION **CAUSAP** INC.

Entrepreneur Général

No R.B.Q. : 8281-5440-51

3, rue des Érables
Lac-aux-Saumons
G0J 1M0

Fernando Martin
(418) 778-5868

Résidentiel • Commercial • Rénovation

FENE-TECH

Laval Tremblay
Président

264, boul. Saint-Benoît Est
Amqui (Québec)
G5J 2C5

Téléphone: (418) 629-4675
Télocopieur: (418) 629-3982
www.fene-tech.com

FOURNIER & FILS
Services thanatologiques

110, de l'hôpital
Amqui (Québec)
G5J 2J9

Tél.: 418.629.4431
Sans frais: 866.629.4431
Fax: 418.629.1983
info@gfournier.com

www.gfournier.com